

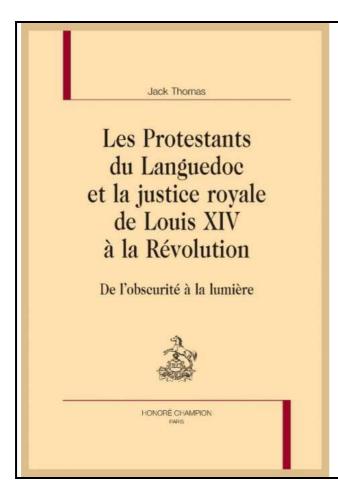


Séminaire d'Histoire du droit

Séance n°3: Jeudi 24 novembre 2022, 17h, salle 205

Les Protestants du Languedoc et la justice royale de Louis XIV à la Révolution

Avec Jack Thomas, professeur des universités en Histoire, Université de Toulouse-Le Mirail



Dès sa prise de pouvoir, Louis XIV cible les protestants et organise leur invisibilité par le biais de la loi et de son interprétation par les juges. La révocation de l'édit de Nantes (1685) parachève ce processus. Plus de culte public, les derniers temples sont détruits, les pasteurs pourchassés, l'état-civil protestant, dont le mariage doit disparaître, remplacé par les cérémonies catholiques. Les protestants pratiquent une forme de désobéissance civile qui leur vaut des peines sévères. À partir de 1760, des avocats, des juristes et des intellectuels s'engagent à leur côté et transforment un droit d'oppression en droit de reconnaissance. Leur combat en faveur des familles Calas et Sirven soutenu par Voltaire – et pour la reconnaissance des mariages protestants marque l'histoire de France.

Jack Thomas analyse cette histoire vue du Languedoc, où vivaient de nombreux protestants, et du ressort du parlement de Toulouse".